

---

# Réunion de Directeurs du 31 août 2020

31/08/2020

## Sommaire

1- La sécurité à l'école

2- EPS et les intervenants extérieurs bénévoles

---

3- Le plan de formation

4- Les évaluations

5- Divers

6- Intervention de Monsieur Saglio

## Circulaire de rentrée 2020

NOR : MENE2018068C  
circulaire du 10-7-2020  
MENJS - DGESCO

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale du premier degré ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale enseignement technique et enseignement général ; aux directeurs et directrices des écoles ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

L'École de la République œuvre à l'accomplissement des élèves par l'élévation du niveau général, leur bien-être et la justice sociale. Face à la crise sanitaire, la mobilisation de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale a permis de réagir collectivement avec efficacité et créativité. Ainsi, grâce au travail de tous, la France a eu l'un des plus faibles taux de décrocheurs en Europe, un enseignement à distance salué par les parents et l'un des déconfinements scolaires les plus volontaristes. Notre réussite tient à cet engagement collectif, à un esprit d'équipe. Notre action a permis de limiter les conséquences du confinement sur le niveau des élèves et de maintenir le lien avec l'institution scolaire. La diversité des situations personnelles des élèves pendant cette période induit cependant des écarts d'apprentissage. Elle les a aussi conduits à développer d'autres compétences ou qualités : engagement, autonomie, recours aux outils numériques. L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Il s'agit de résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>

COVID-19

# Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires

Année scolaire 2020-2021

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

31/08/2020

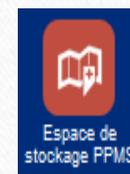
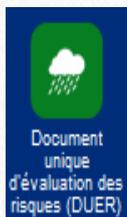
# Mise à jour des registres

---

- Le DUERP :
  - Les effectifs de l'école
  - Directeur(rice) d'école
  - Nom du maire
- PPMS attentat intrusion :
  - Horaires de l'école,
  - Effectifs , ...
- PPMS :

Mise à jour des listes  
personnels/élèves sur la ligne  
divers de l'ESDS

(espace de stockage des  
documents de sécurité)



# Programmation des exercices

---

- Incendie :
  - 1er dès le mois de septembre
  - Le 2nd en février
- PPMS attentat intrusion :
  - Exercice avant les vacances d'automne
- PPMS risques majeurs :
  - Exercice à l'échelle régionale : la date sera communiquée par le niveau académique.

L'évaluation de chaque exercice incendie est à envoyer au conseiller départemental de prévention  
[dsden50-consprevention@ac-caen.fr](mailto:dsden50-consprevention@ac-caen.fr)

L'évaluation de chaque exercice ppms est à enregistrer en ligne sur le site intranet académique



# DUER

Information et formation sur  
les gestes barrières.  
Distanciation physique.  
Aération 3 fois / j

Création le : 30/06/2020 par MME Helene GHESQUIERE

## Création d'un facteur de risque (30/06/2020)

### Identification des dangers

Facteur de risque: Risque lié au manque d'hygiène

Danger identifié: Autre risque lié à l'hygiène/contamination

Domage: Maladie, épidémie

Précisions : 266

Circulation de l'épidémie Covid-19

### Estimation du risque

Gravité: Mineure

Fréquence: Quotidienne

Moyens de prévention: Protection collective

Détails éventuels : 465

Plan de reprise d'activité opérant en cas de retour de confinement. (annexe papier) - Mise en œuvre du protocole sanitaire du 15/06/20.

### Évaluation du risque



### Pour supprimer ou diminuer le risque, nous proposons

203 Réévaluation du risque de contamination  
Mise en œuvre du protocole sanitaire actualisé si besoin.

### Le traitement implique

Intervention

Collectivité de rattachement

Éducation Nationale

Pas d'intervention

Risque acceptable

Historique des Réalisations

---

# EPS



31/08/2020

- Dates en lien sur le site de la circonscription

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/cherbourggest/spip.php?article109>

- **Les agréments « natation »**
- *Attention : 1ère date le **4 septembre***

Piscine Equeurdre ville	Piscine Chantereyne Cherbourg	Piscine Beaumont-Hague	Centre aquatique Collignon	Centre aquadick Carentan (bonnet obligatoire)	Piscine Les Pieux
Vendredi 4/09/20 RDV 9h	Vendredi 04/09/20 RDV 9h45	Jeudi 03/09/20 RDV 9h00	Mardi 08/09/20 RDV 10h15		Jeudi 10/09/2020 RDV à 16h00
Lundi 14/12/20 RDV 9h	Ou 04/09/20 RDV 13h45	Vendredi 18/12/20 RDV à 9h			

Date supplémentaire  
d'agrément piscine  
**Mardi 15/09**  
**Saint-Sauveur**  
**17h**

- Agrément escalade au complexe de tennis de Beaumont le jeudi 3/09 à 17 h 30
- Agrément Equitation au centre Equestre de Les Pieux le mardi 15 / 09 à 17 h 00

31/08/2020

- *Les séances de piscine ne commencent pas avant le 10 septembre*
- *Contexte sanitaire : 15 parents maximum*

---

*(cf mail envoyé le 27/08)*

- *Donner la liste exhaustive des parents au préalable au CPC*
- *Masque obligatoire*

- *Imprimé de demande d'agrément en lien sur le site (à jour donc à privilégier)*  
<https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/cherbourggest/spip.php?article187>
- *Agrément valable jusqu'en janvier 2016 (à renouveler ensuite)*

**DESCO 4** **ANNEXE A**

**DEMANDE EXPRESSE D'AGRÉMENT D'INTERVENANTS EXTERIEURS BÉNÉVOLES**  
**Activités physiques sportives**

École: EEPU Teurtheville-Bocage Circonscription: Cherbourg-Est Année Scolaire: 2019-2020

Activité concernée: équitation  **Activité à encadrement renforcé** (cf. Nativo)  **Activité ordinaire** (toutes les autres activités)

Lieu de l'activité: Ecuries de la gare  
Classe(s) concernée(s): TPS-PS-MS  
Période: du 10/03/20 au 07/04/20

**Demande d'agrément**  
Les personnes ci-dessous:

- Ont participé à la **réunion d'information\*** et ont satisfait aux conditions requises dans le département.
- Sont détentrices d'une **qualification** les rendant éligibles pour l'activité concernée (Joindre photocopie du diplôme)
- Sont détentrices d'une **certification** délivrée par une fédération sportive agréée par l'Etat pour l'activité concernée (Joindre photocopie de la certification)
- Sont détentrices du diplôme du **brevet national de pisteur-secouriste** pour les activités en milieu enneigé (Joindre photocopie du brevet)
- Sont détentrices du diplôme du **brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique** pour les activités aquatiques et nautiques (Joindre photocopie du brevet)

NOM d'usage	Prénom	Nom de naissance si différent	Date de naissance	Ville de naissance + n° du département + arrondissement	Pays de naissance**	Adresse mail	Date de participation réunion d'information
						@	
						@	
						@	
						@	

\* La participation à une réunion d'information est à renouveler tous les 5 ans (années civiles) sauf nouvelles dispositions réglementaires (N.B. escalade / 1 an).  
\*\* Pour les personnes nées à l'étranger, joindre la photocopie de la carte d'identité

Fait à ..... le .....  
Le/la directeur(ice) d'école

Fait à ..... le .....  
L'inspecteur(ice) de l'éducation nationale de la circonscription 1<sup>er</sup> degré

**Agrément accordé**  
Fait à Saint-Lô, le .....  
pour l'IA-DASEN de la Manche et par délégation, l'adjointe au DASEN, Lydia Deret

Signature  
À la main  
ou scannée

FICHE À ENVOYER À L'IE.N. DE LA CIRCONSCRIPTION. / Cette demande devra être effectuée **au moins 3 semaines** avant le début du module.

Ajouter si nécessaire des lignes au tableau afin d'éviter de compléter plusieurs fiches.

# Les intervenants bénévoles

## fiche de synthèse en ligne sur le site de circo

### Procédures relatives à la participation d'IE apportant leur concours à l'enseignement des APS

#### Tableau de synthèse

<b>Projet péda</b>	Le/la directeur (trice) conserve à l'école un exemplaire du projet pédagogique co-rédigé avec le/les intervenant(s).							
<b>Statut de l'intervenant</b>	<b>PROFESSIONNEL</b> (intervenant contre rémunération)				<b>BENEVOLE</b> (n'intervenant pas contre rémunération)			
<b>Situation de l'intervenant</b>	Dispose des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération et bénéficie d'une réputation d'agrément pour intervenir à titre professionnel.		Dispose des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération mais ne bénéficie pas d'une réputation d'agrément pour intervenir à titre professionnel.		Dispose des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération mais choisit de le faire à titre bénévole.		Ne dispose pas des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération.	
	<b>Intervenants professionnels concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Educateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle valide.</li> <li>ETAPS, CETAPS, PE, PLC EPS</li> </ul>		<b>Intervenants professionnels concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contractuels disposant d'une qualification spécifique pour l'activité concernée.</li> <li>Fonctionnaires dont le statut particulier ne prévoit pas l'enseignement des activités sportives mais qui disposent d'une qualification spécifique pour l'activité concernée</li> </ul>		<b>Intervenants bénévoles concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Educateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle valide.</li> <li>ETAPS, CETAPS, PE, PLC EPS</li> </ul>		<b>Intervenants bénévoles concernés sont détenteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'une certification fédérale</li> <li>du brevet national de pisteur-secouriste</li> <li>du BNSSA</li> </ul>	
<b>Agréé sur titre ?</b>	OUI		NON		OUI		NON	
<b>Doit participer à une réunion d'information</b>	NON		NON		NON		NON	OUI
<b>Nécessite procédure d'agrément IA-DASEN ?</b>	NON		OUI		NON		OUI	
<b>CONVENTION liant la DSDEN et l'intervenant.</b>	<b>Projet ponctuel*</b>		<b>Projet régulier**</b>		<b>Projet ponctuel*</b>		<b>Projet régulier**</b>	
	PAS DE CONVENTION		CONVENTION		PAS DE CONVENTION		CONVENTION	
<b>Vérifications à réaliser par le/la directeur (trice) d'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Educateurs sportifs</b> : carte pro valide + conditions d'exercice → à vérifier par le/la directeur (trice) <a href="http://wapublic.sports.gouv.fr/CarteProfecherche/Rec">http://wapublic.sports.gouv.fr/CarteProfecherche/Rec</a></li> <li><b>ETAPS, CETAPS, PE, PLCEPS</b> : statut à justifier par l'intervenant auprès du directeur(trice)</li> </ul>		Vérification de la convention via la plateforme <b>M@gistère-Parcours DSDEN50</b> Si absence de convention, prendre l'attache du CP EPS de circonscription.		Vérification de la convention via la plateforme <b>M@gistère-Parcours DSDEN50</b> Si absence de convention, prendre l'attache du CP EPS de circonscription.		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Educateurs sportifs</b> : carte pro valide + conditions d'exercice → à vérifier par le/la directeur (trice) <a href="http://wapublic.sports.gouv.fr/CarteProfecherche/Rec">http://wapublic.sports.gouv.fr/CarteProfecherche/Rec</a></li> <li><b>ETAPS, CETAPS, PE, PLCEPS</b> : statut à justifier par l'intervenant auprès du directeur(trice)</li> </ul>	
<b>Pièces à fournir à l'IEN de circo</b>			<b>Annexe B</b>				<b>Annexe A</b>	
			+ photocopie diplôme, certification, titre justifiant la qualification				+ le cas échéant, photocopie diplôme, certification, titre justifiant la qualification	

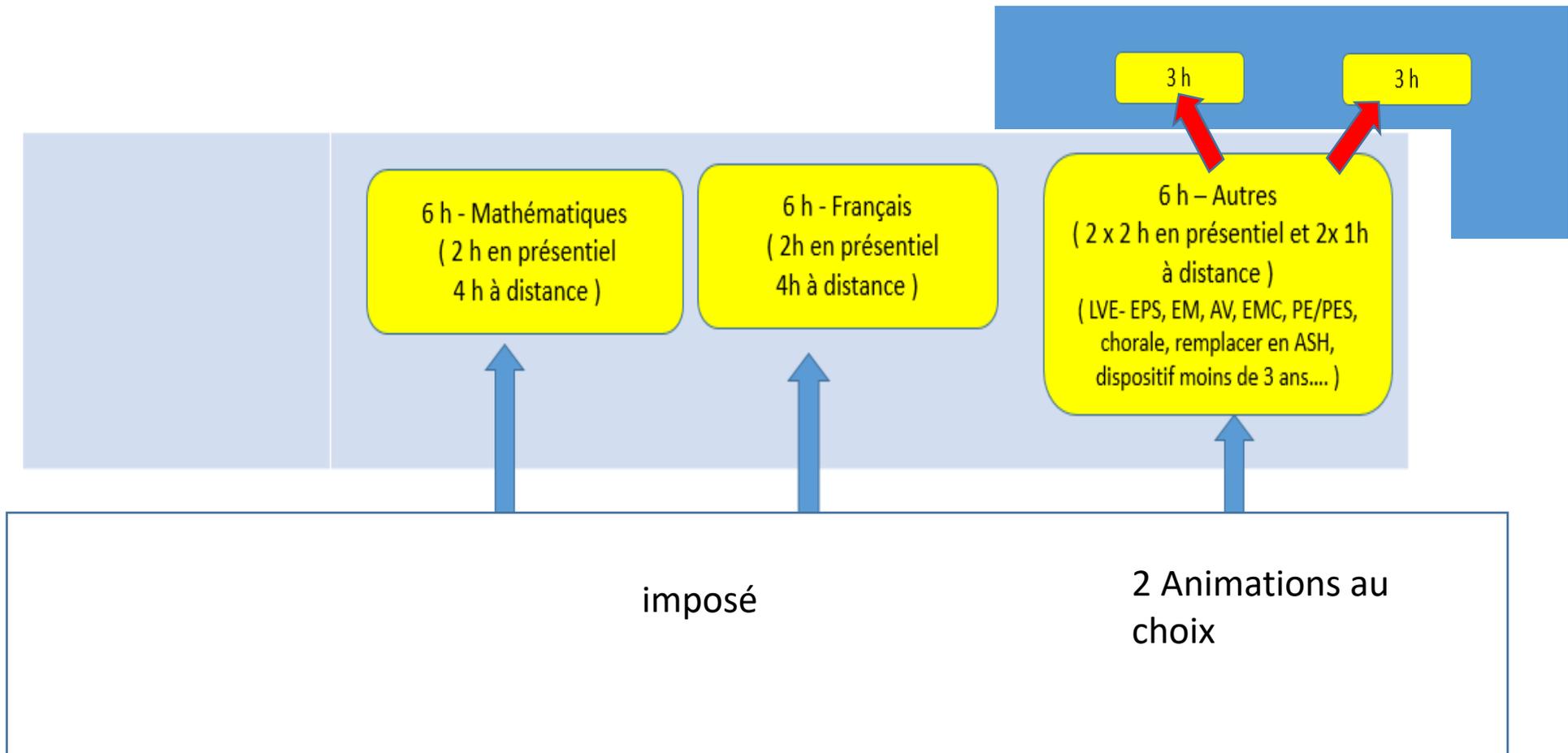
\* **Projet ponctuel** : durée à 3 séances      \*\* **Projet régulier** : au-delà de 3 séances

# Plan de formation 2020/2021

## DSDEN Manche

### Circonscription de Cherbourg Est

# 18 heures animations pédagogiques cas général



## Mise en place du Plan Départemental Français - Mathématiques

Sur une période de 6 ans : une formation intensive maths et une formation français

- > 2 formations sur les 6 ans
- > public désigné
- > 1 stage de 20 PE environ regroupant plusieurs écoles
- > 3 journées remplacées sur temps scolaire et 4 temps de travail hors temps scolaire par groupes de constellation (regroupement d'enseignants de plusieurs écoles) par cycle accompagné et en autonomie.

# Organisation des plans maths et français :

J = Journée remplacée

G = travail par groupes hors temps scolaire

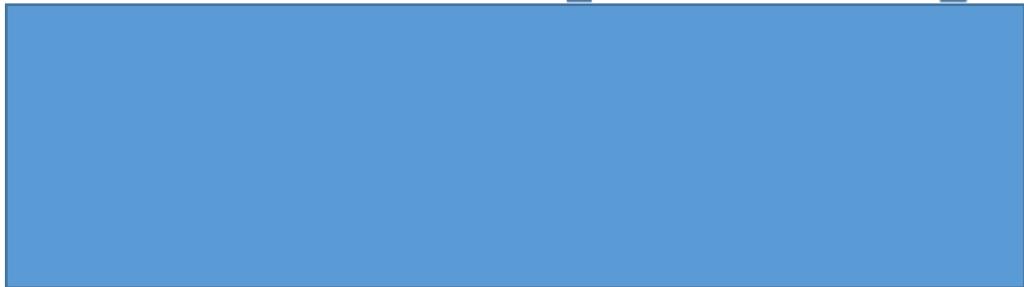
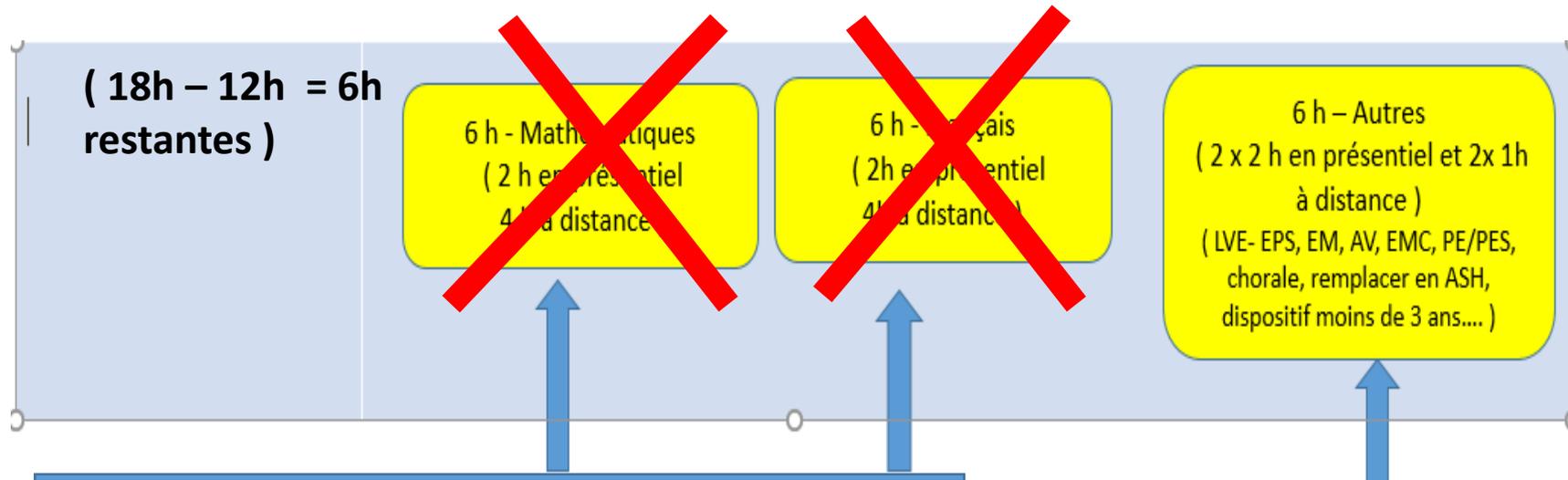
**En autonomie**

En amont	J1	G1 – G2	J2 + G3	G4	J3
Questionnaire sur les pratiques, les besoins, les difficultés, les réussites ... Anonyme.	Présentation du plan. Bilan du questionnaire. Apports didactiques. Constitution des groupes autour d'une problématique	Préparation de la séance de l'observation croisée et de la grille d'observation.	Observation croisée Discussion post-observation au sein des groupes Bilan en soirée avec les formateurs.	En autonomie : Préparation du temps de restitution au J3 et avec « fiche » à envoyer avec les besoins, les envies, les perspectives etc.	Présentation des travaux des groupes. Perspectives en fonction des remontées du temps G4.
	6h	2 x (2h présentiel + 1h autonomie) 2 jours différents	6h et 2h dans la foulée	2h	6h

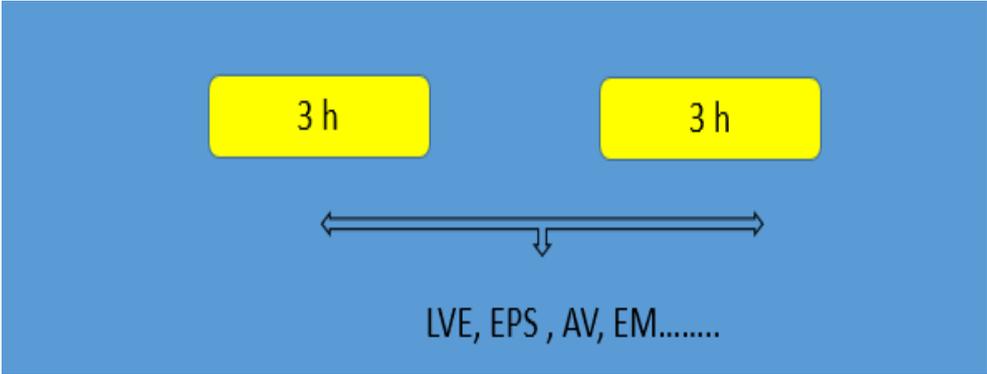
3 Journées ( J1-J2-J3) sur temps scolaire

+ 3 soirées ou mercredi matin pour les groupes (G1-G2-G3)

# Enseignants concernés par le plan français/mathématiques



Chaque circonscription fait son choix parmi les propositions des CPD  
En fonction des inscriptions les animations pourront être organisées par bassin.



# Ecoles concernées par le plan français maths **année 1 (2020/2021)**

## PLAN MATHS

Groupe 1
Rauville la Bigot
St Joseph
St Jacques deNéhou
Gonneville
Le Theil

Groupe 2
Etang Bertrand
St Pierre Eglise
Yvetot-Bocage

## PLAN FRANCAIS

Groupe 3
Fermanville
Teurthéville Bocage
Rocheville
Le Mesnil au Val
Bretteville en Saire

# Planning des sessions sur temps de classe

	novembre/décembre							Janvier/février							Mars/avril							Mai			
<i>Semaine n°</i>	45	46	47	48	49	50	51	01	02	03	04	05	06	07	10	11	12	13	14	15	16	19	20	21	22
Cherbourg Est		■		■		■				■		■			■				■			■	■		

- Groupe 1
  - Groupe 2
  - Groupe 3
- } Plan maths
- } Plan français

**Le jours de stage seront envoyés aux écoles concernées dès que possible.**

## FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS – LES 18H

Les enseignants **CONCERNÉS** par le plan Maths ou le plan Français

	PLAN MATHS OU PLAN FRANÇAIS	6h « Autres thématiques » --- 2 animations « hybrides »	6h « Formations, réunions pour les directeurs »
100 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
75% 80 %	<input type="checkbox"/>	1 animation	
50% PES	<input type="checkbox"/>		
Directeurs	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

## Les enseignants **NON CONCERNÉS** par le plan Maths ou le plan Français



	6h Maths --- 1 parcours hybride	6h Français --- 1 parcours hybride	6h Autres thématiques --- 2 animations « hybrides »	6h « Formations, réunions pour les directeurs »
100 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
75% 80%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 animation	
50% PES	Soit 6h Maths / Soit 6h Français		1 animation	
Directeurs	Soit 6h Maths / Soit 6h Français		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les enseignants qui seraient engagés dans un GREP cette année,

- Si celui-ci est en mathématiques, le GREP remplacera les 6h « Maths »,
- Si celui-ci est en français, le GREP remplacera les 6h « Français »,
- Si celui-ci concerne une autre thématique, le GREP remplacera les 6h « Autres thématiques »

# Évaluations nationales

## CALENDRIER GENERAL

- **Passation des épreuves du 14 au 25 Septembre 2020**
- Saisie (via le portail) possible du 14 septembre au 9 octobre 2020
- Correction automatisée, stockage et traitement anonymisé
- Traitement des données par la DEPP
- Mise à disposition des résultats via le portail à partir du 5 octobre 2020
- Retour aux écoles sous 48h maximum à l'issue de la demande de calculs de scores, à compter du 5 octobre 2020
- **Téléchargement des résultats jusqu'au 27 novembre 2020** (date de fermeture du portail)

## Évaluations mi CP

Passation : du 18 janvier au 29 janvier

# PRÉPARATION DES PASSATIONS

- Depuis juin 2020 : mise en ligne, sur éducol, de quelques exemples de modalités de passation sous forme de vidéos.
- Acheminement des cahiers d'évaluation dans les écoles entre le 1 et 4 septembre 2020.
- Semaine du 14 septembre 2020 : mise à disposition de fiches ressources pour l'accompagnement des élèves sur éducol
- En septembre 2020, téléchargeables sur éducol :
  - Cahiers de l'élève et guides du professeur
  - Versions adaptées des cahiers et des guides
  - Guide pour l'accès directeur au portail de saisie et de restitution
  - Guide pour l'accès enseignant au portail de saisie et de restitution
  - Information à destination des parents d'élèves sur le traitement des données personnelles

# Tests de positionnement

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Niveau	Priorités et ressources en français	Outils de positionnement en français	Priorités et ressources en mathématiques	Outils de positionnement en mathématiques
GS	<a href="#">priorités et ressources en français GS</a>	-	<a href="#">priorités et ressources en maths GS</a>	-
CP	<a href="#">priorités et ressources français CP</a>	<a href="#">exercices français CP</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CP</a>	<a href="#">exercices maths CP</a>
CE1	<a href="#">priorités et ressources français CE1</a>	<a href="#">exercices français CE1</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CE1</a>	<a href="#">exercices maths CE1</a>
CE2	<a href="#">priorités et ressources français CE2</a>	<a href="#">exercices français CE2</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CE2</a>	<a href="#">exercices maths CE2</a>
CM1	<a href="#">priorités et ressources français CM1</a>	<a href="#">exercices français CM1</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CM1</a>	<a href="#">exercices maths CM1</a>
CM2	<a href="#">priorités et ressources français CM2</a>	<a href="#">exercices français CM2</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CM2</a>	<a href="#">exercices maths CM2</a>

# APC

- Priorité aux élèves qui maîtrisent le moins les compétences de l'année dernière et ceux qui pourraient être en rupture de leur absence depuis mi-mars.
- Pas de brassage d'élèves sur ces temps.
- Groupe de 6 à 8 au maximum.

## Pour nous contacter

CPC généraliste : Laurence Mouchel [cp-valognes@ac-caen.fr](mailto:cp-valognes@ac-caen.fr)

CPC EPS : Sophie MARIE [cpeps-valognes@ac-caen.fr](mailto:cpeps-valognes@ac-caen.fr)  
Mission ADP (sécurité) [dsden50-adp-valognes@ac-caen.fr](mailto:dsden50-adp-valognes@ac-caen.fr)

Matice : Rémi Dubreucq [dsden50-matice8@ac-caen.fr](mailto:dsden50-matice8@ac-caen.fr)